

PEUPLE DE FRÈRES

1. Dans la nuit se lèvera une lumière,
l'espérance habite la terre
La terre où germera le salut de Dieu,
Dans la nuit des lèvera une lumière,
notre Dieu réveille son peuple.

**Peuple de frères, peuple du partage,
porte l'Évangile et la paix de Dieu (bis)**

2. L'amitié désarmera toute les guerres,
l'espérance habite la terre
La terre où germera le salut de Dieu,
L'amitié désarmera toute les guerres,
notre Dieu pardonne à peuple

3. La tendresse fleurira sur nos frontières,
l'espérance habite la terre
La terre où germera le salut de Dieu,
La tendresse fleurira sur nos frontières,
notre Dieu se donne à son peuple

4. Un soleil se lèvera sur nos calvaires,
l'espérance habite la terre
La terre où germera le salut de Dieu,
Un soleil se lèvera sur nos calvaires,
notre Dieu fait vivre son peuple

CHRIST AUJOURD'HUI NOUS APPELLE

**Christ aujourd'hui nous appelle,
Christ aujourd'hui nous envoie !
Vive le Seigneur qui nous aime,
Dieu nous donne sa joie ! (bis)**

1. Ses chemins vous conduisent vers la vie.
Partez loin, l'aventure est infinie !

Vous serez ses témoins,
vous qu'il nomme ses amis !

2. Ses chemins sont amour et vérité.
Le bon grain, Dieu lui-même l'a semé.

Vous serez ses témoins :
la parole va germer



23 av Félix Faure T. 05 54 49 29 58
2 rue des Poilus T. 05 56 45 04 81
51 av. de la Châtaigneraie T. 07 50 89 30 87

<http://paroisse-pessac.fr>
Adresse mail : contact@paroisse-pessac.fr

**Informations
Paroissiales
du 31/01/21
au 07/02/21**

Frères et sœurs, comme je vous l'ai indiqué dans la dernière FIP, la Conférence des Evêques de France nous appelle à ouvrir nos yeux sur la situation liée à l'évolution des lois bioéthiques dans notre pays. La proposition de loi adoptée en octobre 2020 apporte en particulier pour le droit à l'IVG, plusieurs évolutions : un nouvel allongement de deux semaines du délai légal pour y avoir recours ; la suppression de la clause de conscience spécifique à l'IVG qui permettait aux médecins et aux sages-femmes de refuser de pratiquer un tel acte ; la suppression du délai obligatoire de réflexion de deux jours prévu avant confirmation d'une demande d'avortement. Initialement, dans la loi de 1975, l'acte de l'IVG était considéré comme une exception à l'article 1er selon lequel « la loi garantit le respect de tout être humain dès le commencement de la vie ». Simone Veil, interrogée à la télévision, affirmait que « l'avortement n'est jamais une victoire » et qu'éviter des avortements grâce à la procédure mise en place par la loi serait la vraie victoire. Force est de constater que l'évolution imprimée par la législation en 45 années va dans un sens opposé à cet esprit originel. Le législateur a pris l'orientation de considérer fondamentalement le droit à l'IVG comme une façon de concrétiser la liberté de la femme à disposer de son corps. Mais à bien étudier les textes, c'est là que tout bascule, car cette liberté qu'il est légitime de promouvoir et de garantir par le droit, semble faire totalement oublier que dans le cas concret de l'IVG entre en scène un « autre », cet « être humain » mentionné à l'article premier de la loi de 1975 et dont la loi était censée garantir le respect. Dans le langage du législateur, il n'apparaît pas et se confond avec la grossesse. Que cache cette disparition ? Un constat du droit. L'enfant à naître est pars viscerum matris (morceau des entrailles de sa mère). C'est seulement par la naissance et à la naissance, que, selon le droit, il existe et devient « personne juridique ». Dès lors, que devient l'être humain qui a droit au respect dès le commencement de sa vie puisque, tant qu'il n'est pas né, il n'en a aucun ? Un amendement du projet de loi de 2020, qui concerne les conditions d'exercice de l'interruption médicalisée de grossesse (IMG), permet désormais d'interrompre la vie d'un fœtus de 9 mois, par ailleurs en bonne santé, au bénéfice de la mère dans le cas où il serait la cause d'une « détresse psycho-sociale » la mettant en péril. Cette extension de la possibilité de donner la mort à un enfant tout à fait viable de 9 mois confirme bien que légalement est refusé à l'enfant à naître un quelconque droit à la vie et par conséquent le statut d'être humain. Si ce statut lui était reconnu, sa vie en effet devrait être défendue par la loi. N'existe-t-il pas là un vide du droit qui conduit à une grave injustice ? D'une manière plus générale ce vide dans le droit par rapport au statut de l'embryon humain et sa considération comme « être humain » pose question pour toutes les lois concernant son utilisation. Pour nous chrétiens, l'humanité d'une communauté humaine ne se reconnaît pas à son degré de liberté individuelle mais à la façon dont elle sait prendre soin des plus faibles, des invisibles, des sans-droits, des sans voix. Il y a ici une urgence pour la parole et la prière, une urgence pour notre société. Bien fraternellement,

P. FM LAUROUA

Frères et sœurs dans le cadre de la mobilisation dans la prière proposée par la Conférence des évêques de France pour demander que les débats tiennent compte de la nécessité évoquée par la loi elle-même du « **respect de tout être humain dès le commencement de la vie** (article 1er de la loi Veil de 1975) », le secteur de Pessac propose deux rendez-vous.

Un premier **jeudi 04 février de 20h à 21h15** pour un temps **en visioconférence** de découverte des enjeux et de questionnement posée par ce projet de loi (demander le lien par mail en écrivant à l'adresse contact@paroisse-pessac.fr).

Un second **vendredi 05 février de 17h à 17h30 à l'église Saint Martin** pour un temps de prière du chapelet afin de confier à Marie le travail des législateurs au service de la santé et de la Vie.

Pour information

Vous trouverez la proposition de temps de prière et de jeûne par le lien :

<https://youtu.be/1mKY-PnbQIA>

et le texte de la déclaration du conseil permanent de la Conférence des évêques de France par le lien : <https://eglise.catholique.fr/conference-des-vevques-de-france/textes-et-declarations/490708-etre-humain-ne-traiter-objet/> et sur le site internet de la paroisse après le « mot du curé ».

INTENTIONS

Samedi soir à St JM Vianney

pour les défunts de la famille ROBERT

Dimanche à St Jacques

pour le défunt Jean SINGER-LABUSSIÈRE

OBSÈQUES DE LA SEMAINE

Denise BON - Etiennette GLEYROUX

Georgette GAILHARD

Bernard DEYRES

Georges CAPELLE - Philippe DALAT

Jacqueline FLEURY

Dimanche prochain (horaires inchangées)

Quête pour les hospitalités diocésaines à St Martin et St JM Vianney

Homélie

Au hasard de rencontres, des personnes me disent : « Je suis croyant mais je ne suis pas pratiquant ». Je leur réponds : « Vous êtes peut-être moins croyant que vous l'affirmez et plus pratiquant que vous le pensez ». En effet la « pratique », c'est la prière personnelle et collective (messe) mais c'est aussi la connaissance de Dieu, de Jésus-Christ (étude) et c'est le service des autres. Et je suis sûr que vous rendez service ; alors vous êtes aussi pratiquant ». C'est toujours en regardant le Christ que je comprends mieux quelle doit être ma « pratique ». Cet évangile nous décrit la « pratique » de Jésus.

L'Assemblée

Le jour du sabbat Jésus se rend à la synagogue, le lieu où l'on se réunit à la fois pour écouter la Parole de Dieu, la Torah, la Loi et les Prophètes, le lieu où l'on recueille les commentaires des scribes, le lieu où l'on prie, où l'on chante les psaumes. Jésus dans son humanité accomplit toute la Loi juive. Il a le souci de participer pleinement à la vie de son peuple, sa vie sociale, sa vie religieuse. Se retrouver à la synagogue permet de conforter sa propre foi et celle des frères : c'est avoir conscience de faire partie de ce peuple choisi. Les premiers chrétiens, qui étaient des juifs, ont voulu continuer cette tradition et l'ont même développée lorsqu'ils nous rappellent, avec St Paul surtout, que nous sommes le corps du Christ. Désormais, chaque dimanche, nous voulons le manifester par notre participation à l'Eucharistie : écouter et assimiler la Parole de Dieu, recevoir le corps du Christ et raffermir les liens de notre communauté ; l'église devient ce lieu où nous pouvons inviter et accueillir les frères venus d'ailleurs.

La parole

A la synagogue, pendant la première partie de cette assemblée, on lisait des extraits de la Bible. Les scribes et aussi les participants pouvaient intervenir. Les scribes, connaissant la Bible par cœur, commentaient le plus souvent en citant d'autres passages des Écritures. Jésus intervient. Il « enseigne avec autorité ». Les disciples qui l'écoutent sont étonnés, frappés, choqués parfois, émerveillés sans doute. Nous ne savons pas (pas encore) le contenu de cet enseignement mais il est des paroles qui correspondent tellement à nos désirs profonds que nous nous reconnaissons dans les mots de celui qui parle, même si nous sommes incapables de rendre compte du contenu des paroles prononcées. La parole du Christ est nourrie de sa prière, de son amour pour le Père et de la conviction d'apporter à tous la neuve et bonne nouvelle de l'Évangile.

L'action

L'évangile de Marc nous rapporte les actes de Jésus plus souvent que le contenu de ses paroles. Dans cet épisode, notre attention est attirée par ce « possédé ». Il crie, il a peur, il rejette, il sait. Pour Jésus la première mission est de libérer les hommes des forces du mal dont les conséquences sont les maladies de toutes sortes. Sa réaction est immédiate : « Tais-toi ! Sors de cet homme ». Dans la « suite de Jésus », nous voilà invités à réagir, comme le fait notre Maître, avec toutes les capacités qui sont en notre pouvoir. Notre témoignage de « disciple missionnaire » sera autant nos paroles que les actions efficaces que nous mènerons, d'une manière individuelle et collective pour que les souffrances de nos frères soient éradiquées. Par ce travail de guérison, ici et ailleurs, avec tous les hommes de bonne volonté, quelque chose du Royaume de Dieu existe déjà pour la joie de tous. Dans l'Eucharistie, la Parole nous interpelle, la communion au corps du Christ nous donne la force de la mettre en œuvre.

AMEN

J-M. Roumégoux

L'ESPRIT SAINT FAIT DE NOUS DES FILS

**L'Esprit Saint qui nous est donné,
fait de nous tous des fils de Dieu,
Appelés à la liberté,
glorifions Dieu par notre vie.**

1. Nés de l'amour de notre Dieu,
Fils de lumière, sels de la terre,
Ferments d'amour au cœur du monde
Par la puissance de l'Esprit.
2. A son image, il nous a faits,
Pour nous aimer comme il nous aime ;
Sa ressemblance reste gravée
Au fond des cœurs de ceux qui l'aiment.
3. Tous ceux qu'anime l'Esprit Saint
Sont délivrés de toute peur,
Et désormais fils adoptifs,
Ils sont devenus fils du Père.
4. N'ayons pas peur d'être des saints
Puisque le Christ nous a aimés ;
Ouvrons les portes à l'espérance,
Soyons des témoins de sa paix.

PSAUME

**R/ Aujourd'hui, ne fermez pas votre cœur,
mais écoutez la voix du Seigneur.**

Venez, crions de joie pour le Seigneur,
acclamons notre Rocher, notre salut !
Allons jusqu'à lui en rendant grâce,
par nos hymnes de fête acclamons-le !

Entrez, inclinez-vous, prosternez-vous,
adorons le Seigneur qui nous a faits.

Oui, il est notre Dieu ;
nous sommes le peuple qu'il conduit
le troupeau guidé par sa main.

Aujourd'hui écouterez-vous sa parole ?
« Ne fermez pas votre cœur comme au désert,
comme au jour de tentation et de défi,
où vos pères m'ont tenté et provoqué,
et pourtant ils avaient vu mon exploit. »

**Peuple de Dieu, marche joyeux,
Alléluia! Alléluia!
Peuple de Dieu, marche joyeux,
Car le Seigneur est avec toi.**

2. Dieu t'a formé dans sa Parole
et t'a fait part de son dessein:
Annonce-le à tous les hommes
pour qu'en son peuple, ils ne soient qu'un.
3. Tu es le peuple de l'Alliance,
marqué du sceau de Jésus Christ:
Mets en lui seul ton espérance
pour que ce monde vienne à lui.
4. Dieu t'a tiré de l'esclavage,
il t'a rendu la liberté.
En souvenir de ton passage,
brise les liens des opprimés.
7. Dieu t'a nourri avec largesse
quand tu errais aux lieux déserts:
Vois ton prochain dans la détresse,
secours en lui ta propre chair.
8. Dieu a dressé pour toi la table,
vers l'abondance, il t'a conduit:
À toi de faire le partage du pain
des hommes aujourd'hui!
9. Pour transformer le cœur du monde,
Le corps du Christ est pain rompu
L'amour demande ta réponse:
deviens ce que tu as reçu.

JUBILEZ ! CRIEZ DE JOIE !

**Jubilez ! Criez de joie !
Acclamez le Dieu trois fois Saint !
Venez le prier dans la paix ;
témoigner de son amour
Jubilez ! Criez de joie ! pour Dieu
notre Dieu.**

4 - À l'ouvrage de sa grâce
Offrez toute votre vie
Il pourra vous transformer
Lui, le Dieu qui sanctifie.

5 - Louange au Père et au Fils
Louange à l'Esprit de gloire
Bienheureuse Trinité :
Notre joie et notre vie !